Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 19 mars 2020
à 13 h 30

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture de la séance

10.02 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

10.03 Période de questions du public

10.04 Période de questions des membres du conseil

20 – Affaires contractuelles

20.01 Octroyer un contrat d'une durée de 13 mois, soit du 30 mars 2020 au 26 mars 2021, à Entretien Mana inc. au montant de 66 155,47 $, taxes incluses pour le service d'entretien ménager pour 6 bâtiments dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, conformément à l'appel d'offres numéro 20-18113 et autoriser une dépense maximale de 66 155,47 $ à cette fin.

20.02 Autoriser la prolongation du contrat de service de gardiennage pour l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Appel d'offres numéro 19-17533 - Trimax Sécurité inc., pour une durée d'un an, soit du 1er avril 2020 au 31 mars 2021, majorant ainsi le montant total du contrat de 39 459, 42 $ à 78 918,84 $, taxes incluses.

20.03 Octroyer un contrat à "FNX-INNOV Inc." pour effectuer l'analyse post-inondations 2019 dans quelques secteurs de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour une dépense maximale de 98 977,38 $, taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres par voie d'invitation écrite numéro 2020-01.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CA : 20.01

2020/03/19
13:30

Dossier # : 1200253001

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction de la culture_des sports_des loisirs et relations avec les citoyens , Division de la culture_sports loisirs et du développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat d'une durée de 13 mois, soit du 30 mars 2020 au 26 mars 2021, à Entretien Mana inc. au montant de 66 155,47 $, taxes incluses pour le service d'entretien ménager pour 6 bâtiments dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, conformément à l'appel d'offres numéro 20-18113 et autoriser une dépense maximale de 66 155,47 $ à cette fin.

IL EST RECOMMANDÉ
D'octroyer un contrat d'une durée de 13 mois, soit du 30 mars 2020 au 26 mars 2021, à Entretien Mana inc. au montant de 66 155,47 $, taxes incluses pour le service de l'entretien ménager pour 6 bâtiments dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, conformément à l'appel d'offres numéro 20-18113 et autoriser une dépense maximale de 66 155,47 $ à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Daniel LE PAPE **Le** 2020-03-17 16:43

Signataire : Daniel LE PAPE

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1200253001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction de la culture_des sports_des loisirs et relations avec les citoyens , Division de la culture_sports loisirs et du développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat d'une durée de 13 mois, soit du 30 mars 2020 au 26 mars 2021, à Entretien Mana inc. au montant de 66 155,47 $, taxes incluses pour le service d'entretien ménager pour 6 bâtiments dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, conformément à l'appel d'offres numéro 20-18113 et autoriser une dépense maximale de 66 155,47 $ à cette fin.

CONTENU

CONTEXTE

Le présent dossier consiste en l'octroi de contrats d'entretien ménager d'une durée de 13 mois pour l'entretien ménager de six immeubles de l'arrondissement. Il s'agit de bâtiments importants dont l'entretien ménager est effectué par l'entreprise privée et encadrés par le personnel de la Direction de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social.

Les bâtiments étaient regroupés en deux secteurs selon leur emplacement géographique. L'appel d'offres fut effectué par le Service de l'approvisionnement.

À la suite de l'appel d'offres public d'une durée de 18 jours, tenu du 24 février au 12 mars 2020 et publié dans le SÉAO, deux addendas furent émis.

Les soumissions reçues étant accompagnées d'un cautionnement de soumission sont valides pour une période de 90 jours.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Ces contrats consisteront à faire l'entretien ménager des bâtiments des 6 bâtiments décrits aux documents d'appel d'offres.
La durée de ce contrat est de 13 mois, soit pour la période commençant le 30 mars 2020 et se terminant le 26 mars 2021. Il y a une option de renouvellement, avec le consentement de l'adjudicataire, de 2 périodes additionnelles d'une durée d'un an à chaque période.

JUSTIFICATION

Cette demande d'octroi de contrat concerne l'entretien ménager de divers bâtiments municipaux pour la période allant du 30 mars 2020 au 26 mars 2021 (inclusivement).

L'estimation de ces travaux fut réalisée par une firme externe et est basée selon les coûts d'entretien ménager actuels, majorés en dollars d'aujourd'hui en tenant compte des taxes afin de refléter l'évolution des indices des prix à la consommation.

À la suite de l'appel d'offres public tenu par le Service de l'approvisionnement, il y a eu 5 preneurs de cahier de charges, trois firmes qui ont visité les bâtiments et un seul soumissionnaire, qui est Entretien Mana inc. Cette firme est déclarée conforme suite aux analyses administratives et techniques.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conséquemment, avec les efforts de la Ville, l'adjudicataire devra mettre en place et maintenir une politique d'entretien à faible impact environnemental se traduisant par la pratique de méthodes de travail et l'utilisation de produits respectueux de l'environnement.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Il s'agit de bâtiments importants qui ont toujours nécessité ce type de service .
Un report d'octroi, une interruption de service ou un refus d'octroyer le contrat compromettraient la salubrité du bâtiment, la sécurité des occupants, tout en affectant la pérennité des équipements et du bâtiment, ainsi que la poursuite des opérations. Pour pallier une telle interruption, la Ville devrait faire appel aux services ponctuels d'une firme spécialisée afin de maintenir les lieux dans un état fonctionnel.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens (Octavian Stefan ARDELEAN)

Validation du processus d'approvisionnement :
Service de l'approvisionnement , Direction acquisition (Badre Eddine SAKHI)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER	**ENDOSSÉ PAR**	Le : 2020-03-16
Carla KALLOUS Adjointe administrative	Louise RICHARD Directrice CSLDS	

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CA : 20.02

2020/03/19
13:30

Dossier # : 1200364001

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser la prolongation du contrat de service de gardiennage pour l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Appel d'offres numéro 19-17533 - Trimax Sécurité inc., pour une durée d'un an, soit du 1er avril 2020 au 31 mars 2021, majorant ainsi le montant total du contrat de 39 459, 42 $ à 78 918,84 $, taxes incluses.

Il est recommandé:
- d'autoriser la prolongation du contrat avec Trimax Sécurité inc. pour le service de gardiennage dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, Appel d'offres numéro 19-17533, pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021, majorant ainsi le montant total du contrat de 39 459, 42 $ à 78 918,84 $ taxes incluses;
- d'autoriser une dépense de 39,459.42 $, taxes incluses;
- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Daniel LE PAPE **Le** 2020-03-17 17:05

Signataire : Daniel LE PAPE

_____

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1200364001

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser la prolongation du contrat de service de gardiennage pour l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Appel d'offres numéro 19-17533 - Trimax Sécurité inc., pour une durée d'un an, soit du 1er avril 2020 au 31 mars 2021, majorant ainsi le montant total du contrat de 39 459, 42 $ à 78 918,84 $, taxes incluses.

CONTENU

CONTEXTE

Contenu

Contexte

Le présent dossier a pour objet de se prévaloir de l'option de renouvellement (1er avril 2020 au 31 mars 2021) conclue avec la firme Trimax Sécurité afin d'assurer le service d'agents de sécurité pour l'arrondissement
L'Ile Bizard--Ste-Geneviève.

Dans le but de préserver la tranquillité et la paix sur le territoire de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, cette dernière sollicite les services d'une firme de sécurité publique pour la fourniture de prestation d'agent de sécurité en uniforme pour :

- Assurer une surveillance sur l'ensemble du territoire;
- Assurer le respect des différents règlements;
- Assurer une vigie sur le territoire et principalement dans les parcs;
- Fournir l'assistance requise, en cas d'urgence ou autres;
- Assurer la sécurité lors d'événements spéciaux ou lors de rencontre et de réunion, tels que les réunions du conseil d'arrondissement;
- Traiter les différentes requêtes des citoyens;
- Assurer la distribution de courrier au besoin.

Également, le mandat comprend un service de garde par un patrouilleur en dehors de l'horaire de service régulier quand le coordonnateur de la sécurité publique de l'arrondissement n'est pas disponible.

Décision(s) antérieure(s)

CA15 280035 Adjudication d'un contrat à Neptune Security Services Inc. et autorisation d'une dépense de 59 787,00 $ taxes incluses pour le service d'agents de sécurité publique pour l'arrondissement pour la période du 1er avril 2015 au 31 mars 2016 - Appel d'offres

#15-14113.

CA16 280088 Prolongation du contrat de Neptune Security Services Inc. et autorisation d'une dépense de 59 787,00 $ taxes incluses pour le service d'agents de sécurité publique de l'arrondissement durant la période du 1er avril 2016 au 31 mars 2017 - Appel d'offres numéro 15-14113.

CA17 280193 Autoriser une dépense additionnelle maximale de 4 747,82 $, taxes incluses, pour clôturer le contrat de services se terminant le 31 mars 2017, dans le cadre du contrat octroyé à Neptune Security Services inc., par la résolution CA16 280088 de ce conseil, majorant ainsi le montant total du contrat de 59 787 $ à 64 534,82 $, taxes incluses.

CA17 280026 Autoriser une dépense de 64 271,03 $, taxes incluses et autoriser une deuxième prolongation du contrat à Neptune Security Services Inc - appel d'offres 15-1411

CA18 28107 Adjudication d'un contrat à Neptune Security Services Inc. et autorisation d'une dépense de 27 115,70 $ taxes incluses pour le services d'agents de sécurité publique pour l'arrondissement pour la période du 1 er avril 2018 au 31mars 2019 -Appel d'offres # 18-16867 - 4 soumissionnaires

CA19 28 097 Accorder un contrat à Trimax sécurité et autoriser une dépense de 39 459,42 $, taxes incluses, pour le service d'agents de sécurité pour l'arrondissement pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020 - Appel d'offres sur invitation #19-17533

Description	

Sur un avis écrit de la Ville donné à l'adjudicataire, au moins trente (30) jours calendrier avant la date présumée de fin du contrat et suite à une entente intervenue entre les deux parties, le présent contrat pourra être prolongé de douze (12) mois, pour un maximum d'une (1) prolongation .Le fournisseur nous a contacté pour exercer son option de prolongation pour le contrat. La date de renouvellement est du 1er avril 2020 ou 31 mars 2021.

Tout renouvellement du contrat convenu avec le fournisseur devra respecter l'intégralité des termes du présent appel d'offres.

Justification	

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Voir l'intervention financière- certification de fonds.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Sans l'octroi de ce contrat, l'arrondissement de l'Ile Bizard - Ste-Geneviève ne pourra plus à court terme assurer auprès des citoyens les services offerts actuellement par les patrouilleurs et les officiers de la Sécurité publique .

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens (Octavian Stefan ARDELEAN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Louise FRÉCHETTE
agente comptable analyste

ENDOSSÉ PAR Le : 2020-03-17

Pierre Yves MORIN
directeur travaux publics

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CA : 20.03

2020/03/19
13:30

Dossier # : 1207474004

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat à ''FNX-INNOV Inc.'' pour effectuer l'analyse post-inondations 2019 dans quelques secteurs de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour une dépense maximale de 98 977,38 $, taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres par voie d'invitation écrite numéro 2020-01.

Il est recommandé :

1. D'octroyer, à la firme « FNX-INNOV Inc. », un contrat pour effectuer l'analyse post inondations 2019 dans quelques secteurs de l'arrondissement de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève;

2. D'accorder à la firme « FNX-INNOV Inc. » un montant de 98 977.38 $, incluant les taxes, pour la réalisation du mandat;

3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Daniel LE PAPE **Le** 2020-03-18 13:59

Signataire : Daniel LE PAPE

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1207474004**

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat à ''FNX-INNOV Inc.'' pour effectuer l'analyse post-inondations 2019 dans quelques secteurs de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour une dépense maximale de 98 977,38 $, taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres par voie d'invitation écrite numéro 2020-01.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève a subit des inondations majeurs en 2017 et en 2019, lesquelles ont occasionnées des dégâts et des dommages considérables des propriétés des citoyens et des infrastructures de l'arrondissement dans plusieurs secteurs. L'avenue dans une période très rapproché des deux événements exceptionnel de récurrence plus que centenaire a incité l'arrondissement à prendre des dispositions pour trouver des solutions préventives ou curatives pour faire faces aux inondations futures.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

L'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève demande des offres de services professionnelles en ingénierie civile pour réaliser une analyse du phénomène des inondations survenues dans l'arrondissement, présenter une analyse multicritères selon les neufs secteurs désignés. Les étapes du mandat sont :
A. Analyse du contexte de l'arrondissement (compte rendu des assemblées de consultation, cartes des zones inondables, carte bathymétrique, géologie du sol, réseaux d'égout pluvial et sanitaire, réseau d'aqueduc, relevés sur les niveaux des eaux, historique sur les précipitations annuelles, autres documents disponibles pour la connaissance du milieu);

B. Présentation des caractéristiques physiques et hydrologiques par secteurs de l'arrondissement :

a. Paquin-Roy-Jean-Yves

b. L'Île-Mercier
c. Parc de maisons mobiles
d. Rue Joly
e. Roussin-Vermont-Châteauneuf
f. Rues en cul de sacs à Sainte-Geneviève
g. Place Bellerive et Plage-Riviera
h. District Pierre-Forestier
i. Croissant Montigny et Cardinal

C. Présentation des avenues de solutions pour chacun des secteurs identifiés au point 2 en prenant en compte les propositions des citoyens. La firme d'ingénierie pourra suggérer d'autres mesures d'atténuation ou de protection possible. Les interventions sur le milieu que devra proposer le consultant sont de nature temporaire ou permanente, structurelle ou non structurelle et à protection partiel ou totale. De plus, les avenues de solutions doivent prendre en compte, sans s'y limiter, les points suivants :

a. La localisation de l'ouvrage;
b. L'impact de l'ouvrage sur l'écoulement naturel des eaux (laminage des crues);
c. Le volume de l'ouvrage par rapport à la superficie du cours d'eau ou de la berge;
d. Les impacts potentiels sur l'habitat du poisson et l'ensemble du milieu récepteur;
e. La perte de milieu occasionnée par l'ouvrage;
f. Les périodes de réalisation des travaux;
g. Les méthodes de travail utilisées pour la construction;
h. L'utilisation de la machinerie dans les milieux sensibles;
i. Les mesures d'atténuation prévues pour limiter les impacts sur le milieu;
j. La présence de milieux humides et d'habitats d'espèces à statut précaire.

D. Identification et priorisation des choix d'intervention par secteur en tenant compte de la particularité de chaque secteur.

E. Identifier les études nécessaires pour la réalisation des mesures d'atténuation et de protection analysées (environnement, compaction des sols, etc.).

F. Présentation d'un programme d'intervention et de l'échéancier.

G. Estimation des coûts du programme d'intervention.

JUSTIFICATION

L'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève désire, suite aux inondations de 2017 et de 2019, lesquelles ont touché plusieurs de ses secteurs, solliciter les services professionnels de firmes d'ingénierie pour l'aider à réaliser une analyse des secteurs concernés afin de présenter des solutions temporaires ou permanentes visant à la protection des propriétés des citoyens et des infrastructures de l'arrondissement. Par conséquent, nous avons fait appel d'offre sur invitation, afin de mandaté une firme de génie conseil pour effectuer cette analyse.
Un appel d'offre sur invitation a été tenu du 5 février 2020 au 4 mars 2020. Les invités sont:

- WSP
- AXIO ENVIRONNEMENT
- EMS
- FNX-INNOV
- ENGLOBE CORP.
- STANTEC
- BSA GROUPE CONSEIL
- SNC-LAVALIN.

Conformément à la loi et aux procédure de l'arrondissement. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 4 mars 2020 à 10h30 aux Travaux publics au 350A montée de l'Église. deux (2) firmes ont déposés une soumission:

- EMS
- FNX-INNOV

Un comité de sélection a eu lieu le 16 mars 2020 afin d'évaluer et d'attribuer des notes aux firmes ayant répondus à l'appel d'offre sur invitation. Voir ci-dessous la présentation du pointage final :

L'Île-Bizard Sainte-Geneviève Montréal

COMPILATION DES RÉSULTATS

2020-01 – SERVICES PROFESSIONNELS POUR EFFECTUER L'ANALYSE POST-INONDATIONS 2019 DANS QUELQUES SECTEURS DE L'ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD – SAINTE-GENEVIÈVE

ENTREPRISE	POINTAGE INTÉRIMAIRE (%)	PRIX	POINTAGE FINAL
EMS Ingénierie	77.48	91 980,00 $	13,85
FNX-INNOV. INC.	90.98	98 977,38 $	14,24

La firme "FNX-INNOV" s'est qualifié suite à l'évaluation du comité de sélection. Le montant de l'offre de cette firme est de 98 977.38 $, incluant les taxes.

Cette firme ne fait pas partie de la liste des entreprises à rendement insatisfaisant en date du 17 mars 2020.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens (Octavian Stefan ARDELEAN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Patrick JOLY
Ingénieur de projets

ENDOSSÉ PAR Le : 2020-03-17

Daniel LE PAPE
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)